

L'honorable ministre Jean-Yves Duclos

Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Le 1^{er} février 2019

Lettre ouverte : renforcement du projet de loi C-87, *Loi concernant la réduction de la pauvreté*

Monsieur le ministre,

Nous vous écrivons afin de vous soumettre des recommandations visant à renforcer le projet de loi C87, *Loi concernant la réduction de la pauvreté* et à faire en sorte que le Canada s'acquitte de ses obligations en vertu des lois internationales relatives aux droits de la personne et des objectifs de développement durable des Nations Unies.

En 2018, après des décennies de militantisme, les militant-e-s antipauvreté de l'ensemble du pays ont salué ce projet de loi qui fait suite à la toute première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté (SCRP). En vertu du projet de loi déposé en novembre 2018, le Canada s'engage à réduire la pauvreté de **20 % par rapport au taux de pauvreté de 2015 d'ici 2020 et de 50 % par rapport au taux de pauvreté de 2015 d'ici 2030** ; il instaure la **Mesure du panier de consommation (MPC) comme seuil officiel de la pauvreté** ; et il prévoit la création d'un **Conseil consultatif national sur la pauvreté**.

Nous sommes des organismes et des personnes travaillant à l'éradication de la pauvreté au Canada et nous croyons que ce projet de loi doit être renforcé afin d'atteindre le premier objectif de développement durable, à savoir mettre fin à la pauvreté d'ici 2030.

Le projet de loi arrive à un moment déterminant de l'histoire du Canada. En cette veille des élections fédérales de l'automne prochain, nous demandons instamment au gouvernement d'adopter la loi régissant la stratégie canadienne de réduction de la pauvreté (SCRP) avant la fin de la présente session parlementaire. Nous espérons un dialogue ouvert dans les prochains mois pendant l'étude par les parlementaires de cette loi cruciale.

Les droits de la personne à l'échelle internationale

Le projet de loi ne fait pas référence aux obligations du Canada en matière de droits de la personne en vertu du *Pacte sur les droits économiques sociaux et culturels*, de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, de la *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et d'autres mécanismes. Le gouvernement devrait modifier le projet de loi afin qu'il y soit explicitement mentionné les droits de la personne et il devrait s'engager à ce que l'élaboration et la mise en œuvre de la SCRП s'appuient sur une démarche fondée sur les droits, conformément aux recommandations des comités parlementaires, notamment du comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Cibles de réduction de la pauvreté

En vertu des cibles de réduction de pauvreté présentées à l'article 6 du projet de loi, le Canada s'engage à réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030. Ces cibles et les échéanciers sont présentés en détail dans le projet de loi C-86, qui a été adopté en décembre 2018.

La stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et le projet de loi font référence aux objectifs de développement durable des Nations Unies, mais les cibles et les échéanciers évoquent le seuil minimum de réduction de pauvreté de 50 % d'ici 2030. En premier lieu, nous croyons que le Canada doit prendre des mesures plus ambitieuses pour réduire la pauvreté dans un délai plus court. Aussi, à vrai dire, lorsque l'on s'engage uniquement à réduire la pauvreté, on crée des possibilités pour certains, mais pas pour tout le monde, et notamment pas pour les personnes qui sont les plus marginalisées. Pour éviter cet écueil, le gouvernement doit s'assurer que la cible est atteinte chez les personnes les plus pauvres, les Autochtones, les personnes racisées et les personnes LGBTQ2S+, les personnes qui ont des incapacités, les femmes, les immigrant-e-s, les réfugié-e-s et les personnes dont le statut d'immigration est précaire, les enfants, les familles monoparentales et les autres groupes dont les taux de pauvreté sont disproportionnellement élevés en raison de facteurs systémiques.

Un pays aussi riche que le Canada devrait donner l'exemple aux autres pays en ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous sommes déçus de constater que le projet de loi ne s'inscrit pas dans l'esprit de l'objectif 1 de développement durable, à savoir de mettre fin à la pauvreté.

Seuil officiel de pauvreté du Canada.

[Beaucoup d'organismes](#) ont [exprimé la crainte](#) que la Mesure du panier de consommation (MPC) — le seuil officiel de pauvreté choisi par le Canada — sous-évalue les taux de pauvreté au Canada. La MPC ne comprend pas les dépenses pour la garde d'enfants ni pour les soins de santé et elle sous-évalue largement les coûts réels du logement et d'autres biens et services. Elle exige des rajustements constants et elle n'est pas comparable aux autres mesures internationales.

La MPC est une mesure adéquate lorsqu'il est question de privation matérielle, mais la pauvreté doit être comprise beaucoup plus largement en tant que négation de l'inclusion sociale, de la dignité et des droits de la personne. Nous craignons vivement que la MPC ne donne pas une image fidèle du vécu des personnes en situation de pauvreté et que cette lacune ait une incidence sur l'accès de ces personnes aux services et sur leur admissibilité aux programmes. À titre d'exemple, l'admissibilité au Programme d'aide aux impayés d'énergie de l'Ontario, dont le calcul s'appuie sur la Mesure de faible revenu, pourrait être rajustée à la baisse en vertu de la MPC. Ce qui ferait que moins de personnes auraient accès à ce programme ainsi qu'aux banques alimentaires, aux programmes de logement et aux programmes de soutien au revenu.

Le gouvernement s'est également engagé à créer un tableau de bord d'indicateurs pour fournir une gamme de facteurs mesurables reflétant la réalité complexe de la pauvreté. Toutefois, on ne sait pas exactement dans quelle mesure le gouvernement s'appuiera sur ces multiples indicateurs pour dresser un portrait holistique de la pauvreté ou pour mesurer les progrès de la stratégie dans l'atteinte des cibles de réduction et qu'il le fera dans une forme accessible au public.

Conseil consultatif national sur la pauvreté

Le Conseil consultatif national sur la pauvreté est mécanisme remarquable pour rappeler au Canada ses obligations internationales en matière de droits de la personne et ses autres obligations à l'endroit des personnes en situation de pauvreté.

Pour que le Conseil puisse vraiment mesurer les progrès de cette toute première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, il doit être indépendant, disposer de ressources suffisantes et avoir le pouvoir de formuler des recommandations et d'exiger des mesures correctives pour assurer le respect des droits économiques et sociaux des personnes. La procédure de nomination des membres du Conseil doit être transparente. Des critères de compétence doivent être établis comme : avoir l'expertise dans les domaines et les services axés sur l'éradication de la pauvreté ainsi que sur les droits de la personne et compter des personnes ayant une expérience directe de la pauvreté, des personnes issues de la diversité et des personnes représentant les régions.

L'atteinte de la cible de réduction de 50 % de la pauvreté ne devrait pas mettre fin au mandat du Conseil étant donné que les taux de pauvreté fluctuent et que le but ultime doit être l'éradication de la pauvreté. Par conséquent, nous appuyons la recommandation du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa visant à modifier l'article 11 du projet de loi C-87 — cet article permet de dissoudre le conseil une fois que le taux de pauvreté au Canada aura été réduit de 50 % par rapport au taux de pauvreté de 2015 — afin que le mandat du Conseil se poursuive pour lui permettre de surveiller l'objectif d'éradication soutenue de la pauvreté.

Recommandations

Nous, les soussignés, demandons au gouvernement de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- a) Modifier le projet de loi pour affirmer au titre de droits de la personne fondamentaux, tel que ratifié par le Canada, les droits économiques et sociaux, notamment : le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à la nourriture, le droit au logement, le droit au travail et l'accès à des services de garde d'enfants, le droit à la sécurité sociale, le droit à la santé, comme définis dans les lois internationales relatives aux droits de la personne, par exemple dans le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.
- b) Créer des règlements afférents au projet de loi C-87 qui stipulent que l'objectif de 50 % de réduction de la pauvreté par rapport au taux de pauvreté de 2015 en fonction de la MPC d'ici 2030 est une cible minimale. Les règlements doivent refléter qu'en vertu des objectifs de développement durable des Nations Unies, l'obligation est de **mettre fin à la pauvreté au Canada**.
- c) Adopter des mesures pour s'assurer que le **seuil officiel de pauvreté** au Canada reflète véritablement l'expérience de la pauvreté au pays, notamment celle des groupes marginalisés plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté. Notamment :

- a. Prendre toutes les mesures possibles pour s'assurer que Statistique Canada comprend que son rôle dans l'évaluation de la pauvreté au Canada doit s'inscrire dans nos obligations en matière de droits de la personne et dans les objectifs de développement durable des Nations Unies.
 - b. Que les règles précisent ce que l'on entend par l'examen sur une « base régulière » de la Mesure du panier de consommation (MPC) afin de s'assurer qu'elle est à jour. S'assurer que cet examen prend en compte les commentaires du public, notamment des personnes vivant en situation de pauvreté.
 - c. Reconnaître par règlement que le recours à une palette de mesures variées donne une compréhension plus complète de la pauvreté et, qu'à ce titre, diverses mesures doivent continuer de faire partie du processus d'évaluation et de suivi de la SCRP, notamment en ce qui a trait aux sous-indicateurs et aux sous-objectifs du tableau de bord. Et ce tableau de bord doit être facile d'accès pour le grand public.
 - d. Au moyen de la réglementation, reconnaître les conséquences disproportionnées de la pauvreté sur les communautés racisées, prévoir la collecte de données ventilées et adopter une perspective d'équité entre les différentes ethnies pour mesurer l'efficacité de la stratégie.
- d) S'assurer que le **Conseil consultatif national sur la pauvreté** a les moyens de tenir le gouvernement responsable à l'endroit des personnes en situation de pauvreté pour la réalisation progressive de leur droit à des conditions de vie acceptables et à la sécurité sociale, comme le garantissent les articles 2(1), 9 et 11 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. Notamment :
- a. S'assurer par règlement que le Conseil consultatif est indépendant, qu'il a le pouvoir de formuler des recommandations et d'exiger des mesures correctives pour assurer le respect des droits économiques et sociaux et qu'il dispose de ressources financières suffisantes pour s'acquitter de son mandat. Ce mandat inclut le suivi de la progression de la SCRP, la production de rapports publics et l'engagement de la société civile dans le processus.
 - b. Établir par règlement un calendrier clair de mise en œuvre de la SCRP ; s'engager à réviser annuellement les progrès réalisés ; adopter un plan pour assurer la collaboration avec les provinces et les territoires et la coordination avec la Stratégie nationale sur le logement ; et déterminer le mandat du Conseil consultatif, son budget et le processus de production de rapports publics. S'engager à présenter une nouvelle stratégie, assortie de cibles et d'échéanciers actualisés tous les cinq ans.
 - c. S'assurer que le Conseil consultatif puisse se doter d'un organisme d'arbitrage, formé d'experts en droits de la personne et de personnes ayant une expérience directe de la pauvreté, qui tiendrait des audiences accessibles sur les problèmes systémiques nuisant à la réalisation progressive des droits et qui recommanderait des solutions efficaces.
 - d. S'assurer que le Conseil consultatif a le pouvoir de formuler des recommandations au Parlement auxquelles doit répondre le ministre et expliquer le suivi dont feront l'objet les recommandations.

- e. Assurer par règlement que la majorité des membres du Conseil consultatif sont des experts en droits de la personne et en pauvreté et que le Conseil compte des personnes ayant l'expérience directe de la pauvreté. Le choix des membres du Conseil doit respecter les principes d'égalité et de non-discrimination afin d'assurer une diversité sur le plan de la religion, de l'origine ethnique, du sexe, des capacités/incapacités et à d'autres égards.
 - f. Modifier l'article 11 du projet de loi C-87 — lequel permet de dissoudre le conseil lorsque le taux de pauvreté au Canada a été réduit de 50 % par rapport au taux de pauvreté de 2015 selon la MPC — afin que le mandat du Conseil se poursuive pour lui permettre de surveiller l'objectif de l'éradication soutenue de la pauvreté.
- e) Outre cette loi, créer en concertation avec des partenaires des initiatives afin d'assurer la responsabilisation et la mise en œuvre de solutions pour contrer les obstacles uniques auxquels font face les Premières nations, les Métis et les Inuits qui vivent en situation de pauvreté.

Nous exhortons également le gouvernement à agir immédiatement sur des dossiers cruciaux liés à la pauvreté, notamment **la garde d'enfants, le soutien au revenu, la création d'emploi et l'employabilité, le logement et le sans-abrisme, la sécurité alimentaire et la santé**. Pour d'autres précisions sur ces recommandations, veuillez consulter le rapport de Campagne 2000 intitulé, [De grandes ambitions pour l'éradication de la pauvreté des enfants et des familles](#) et le document [Dignité pour touTEs — un plan anti-pauvreté national pour le Canada](#).

Ce projet de loi et cette toute première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté sont une occasion historique de faire preuve de leadership. Fort de l'engagement global du Canada à mettre fin à la pauvreté d'ici 2030 et de son aspiration à être un pays qui ouvre la voie matière de droits de la personne, le moment est venu de mettre en œuvre une loi antipauvreté qui fera du Canada un pays plus égalitaire.

Veuillez recevoir l'expression de nos sentiments respectueux,

Anita Khanna, Campagne 2000 : Mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles au Canada et Family Service Toronto

Darlene O'Leary, Citizens for Public Justice

Michèle Biss, Canada sans pauvreté

c. c.

Le très honorable premier ministre Justin Trudeau, C.P., député

L'honorable Andrew Scheer C.P., député, chef de l'Opposition officielle Jagmeet

Singh, chef du Nouveau parti démocratique

Elizabeth May, députée, chef du Parti vert

Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois

Maxime Bernier, député, chef du Parti populaire du Canada

SIGNATAIRES

Organisations:

ACORN Canada	L'Association canadienne des travailleurs sociaux
Alliance Canadienne pour mettre fin à l'itinérance	L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Alliance de la fonction publique du Canada	La Fédération Canadienne des Femmes Diplômées des Universités
Association des syndicalistes à la retraite du Canada	Le Congrès du travail du Canada
Association nationale Femmes et Droit	Le conseil Canadien des églises
Banques alimentaires Canada	Le Conseil des Femmes du Canada
Canada pour la santé et les droits sexuels	Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada
Canadian Augustinian Centre for Social Justice	Oxfam Canada
Canadian Environmental Law Association	Réseau d'action des femmes handicapées
Canadian Poverty Institute	SEED/ASBL
Canadienne des services de garde à l'enfance	Social Rights Advocacy Centre
centres communautaires d'alimentation du Canada	Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada
Childcare Resource and Research Unit	The Canadian Coalition Against LGBTQ2S+ Poverty
Coalition canadienne de la santé en amont	The Canadian Coalition for the Rights of Children
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants	The Presbyterian Church in Canada
Fédération Canadienne des musiciens	Un Enfant Une Place
Federation of Sisters of St. Joseph in Canada	UNICEF Canada
Fondation canadienne des femmes	Unifor
Institut canadien de recherches sur les femmes	YWCA
L'Alliance Féministe pour L'Action Internationale	

Régional:

Alberta

Calgary Social Workers for Social Justice
Central Alberta Poverty Reduction Alliance
(CAPRA)
Edmonton Native Healing Centre
Society Synod of Alberta and the Territories -
Evangelical Lutheran Church in Canada (ELCIC)

British Columbia

BC Poverty Reduction Coalition
BC Sisters of St. Ann Social Justice Committee
Burnaby Community Services
Business & Professional Women (BPW) Club of
Abbotsford
Community Legal Assistance Society
First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition
Living Wage for Families Campaign
Longhouse Ministry
Nelson at its Best Society

Manitoba

Basic Income Manitoba/Revenu de base
Manitoba

New Brunswick

Human Development Council
Wilmot Church Outreach Committee

Newfoundland and Labrador

Community Sector Council Newfoundland and
Labrador

Nova Scotia

Antigonish Poverty Reduction Coalition
Martha Justice Ministry; Sisters of St. Martha,
Antigonish

Ontario

Alliance for Healthier Communities/Alliance
pour des communautés en santé
Arthur Bielfeld C.M. Rabbi Emeritus, Temple
Emanu-El, Toronto; & former Co-Chair,
Campaign Against Child Poverty and Keep the
Promise
Burlington Fire Department
CAWDB (Campaign for Adequate Welfare and
Disability Benefits)
Centre for Equality Rights in Accommodation
(CERA)
Chinese and Southeast Asian Legal Clinic
Colour of Poverty Colour of Change
Community Health Centres of Northumberland
Gloucester
Emergency Food Cupboard
Hamilton Roundtable for Poverty Reduction
Income Security Advocacy Centre
Institute of Family Living
Justice, Peace, Integrity of Creation (JPIC), OMI
Lacombe

Kinna-aweya Legal Clinic
Missionary Oblates of Mary Immaculate
Nellie's Women Shelter
Ontario Council of Agencies Serving Immigrants
(OCASI)
Ontario Coalition for Better Child Care/Coalition
Ontarienne pour de meilleurs services éducatif
à l'enfance
Ontario English Catholic Teachers' Association
Parkdale Queen West Community Health Centre
Port Nelson United Church Affirm Group
Punjabi Community Health Services
SEIU (Service Employees International Union)
HEALTHCARE
Social Development Centre Waterloo Region
Social Justice & Advocacy Committee, Anglican
Diocese of Toronto
Social Planning Council of Cambridge and North
Dumfries
Social Planning Network of Ontario
Social Planning Toronto
South Asian Legal Clinic of Ontario
The Local Community Food Centre
Thunder Bay Health Coalition

Tough Times
Wellfort Community Health Services
Workers Action Centre
Yonge Street Mission

Prince Edward Island

MacKillop Centre for Social Justice
PEI Coalition for a Poverty Eradication Strategy
St. Francis of Assisi Secular Franciscan
Fraternity, PEI St. Francis of Assisi

Québec

Oxfam-Québec
The Depot Community Food Centre/Le Dépôt
centre communautaire d'alimentation

Saskatchewan

*End Poverty Regina
Provincial Métis Housing Corporation
Regina Anti-Poverty Ministry

Yukon

Yukon Anti-Poverty Coalition (YAPC)/Coalition
anti-pauvreté du Yukon

Personnes:

Deborah Abbott	Gerry Bruins	Mary Cowper-Smith
Rene Adams	Shannon Burns	Elle Crevits
Dare Adebayo	Tracy Butland	Jill Cruse
Jacquie Allan	Barbara Byers	Franced Cyrenne
Ahmad Amanullah	Carla Calitri	Erin Dalton
Cheryl Ambrose	Patrick Callaghan	Brian Danniels
Deborah Antonello	Vera Callaghan	Michelle Davidson-Legere
Linda Arbour	Caroline Campbell	Calvin Davies
Margaret Aubert	Amy Campbell	Catharina de Haan
Lew Auerbach	Theresa Campeau	Chris de Jager
Uttam Bajwa	Sheree Capar	John Deacon
Jeannie Baker	Marie Carr	David DeHaan
Heather Barclay	Rose Carreiro	Rose Dekker
Derek Barnes	Sydney Carron	James Dekker
Elizabeth Bartosinski	Lila Carson	Sarah DelVillano
Herb Bax	Janine Carter	Carol Dennison
Michel Belisle	Agnes Casselman	Barb Derick
Carla Bermeo	Kirsten Chan	Remi DeRoo
Erin Binnema	Dahlia ChanTang	Janet deWinter
Angela Bischoff	Sandra Cheverie	Sid Dias
Robin Blackmore	Russell Christianson	Patricia Diaz
Kate Blackport	John Clapp	Bill Diepeveen
Alice Bol	Doug Clorey	Phyllis Dietrich
Stephan Borau	Sara Cole	Nedyalko Dimitrov
Michael Bos	Sherry Coman	Janet Disselkoen
Mary-Lee Bouma	Frances Combs	Thomas Dodsworth
Kay Braby	Lori Cooley	Marian Donly
Dana Brand	Doris Cooper	Leslie Donovan
Ingrid Brand	Patricia Corbett	Kathleen Doornenbal
Aggie Brockman	Margaret Coutts	Anna Dorner
Barry Brouwer	Lise Couturier	Tami Downes

Carmel Doyle	Ralferd C. and Harriet	Susan Hay
Patrick Dumais	Freeytag	Caitlin Hayward
Jessica Dunlop	RacheleFretwell	Richard Hayward
Mary Dupuis	Judy Fudge	Fred Heerema
Maryssa Eccles	Carla Fulton	Adrian Helleman
Diana Edis	Anita Gagnon	Maria Hennessy
Sue Edwards	Nathan Gardner	Nandy Heule
Kevin Elder	Paul Gehrs	Danielle Heuving
Val Embree	Lucie Germain	Louise HINZ
Marianne Emig Carr	Wilma & Benj Gesink	Peter Hodgkinson
Paul Emond	Carla Gibson Smith	Joyce Holwerda
Kathi Epp	Elizabeth Gilarowski	Grace Howe
Rachel Eyers	Lorraine Gillan	Linda Howes
David Fairn	Gregory Gillis	David Hubert
Leilani Farha, UN Special	Ted Glover	Bob Hudspith
Rapporteur on the Right to	Ted Glovet	Henrietta Hunse
Housing	Riky Goebel	Galen Hutcheson
Christine Fast	Katherine Gohm	Dua Hyjazie
Rosanne Favreau	Joanne Gosselin	Serisha Iyar
Maureen Ferley	Lois Greene	William Janssen
Sedina Fiati	Georgette Gregory	Vida Jaugelis
Barbara Fifield	Aria Groenewegen	Dale Johnston
Elizabeth Finlay	Wayne Groot	Brad Jones
Nicola Fiore	August Guillaume	Irene Jonker
Bradley Ford	Dorena Hall	John Josse
Kathleen Fortin	Diane Hall	June Bisset June Bisset
Pamela Fowkes	Greg Halonen	Tara Kainer
Kim Fox	Marilyn Hanley	Varka Kalaydzhieva
Bonnie Fox-McIntyre	Mark Harris	Ruth Kanu
Travis Frampton	Timothy Hartnagel	Rosina Kazi
Mary-Ellen Francoeur	Anne Harvey	Nancy Vernon Kelly
Nick Frans	Josh Hawley	Richard C Kelly

Maimuna Khan	Barb MacFarlane	Cynthia Moffat
Brigitte Kitchen	Katrin MacPhee	Lyn Mokolky
Nancy Kleer	Carma Mahoney	Charles Montpetit
John Klein Geltink	RAJOO MAKHI	Banyana Monyena-Parsons
Lori Kleinsmith	Ann Manicom	Shirley Morris
Bill Koehler	William Marreeve	Martin Mudde
Joseph Koole	Heather Marsman	Tom Mullan
Henry Kooy	Kathy Martin	James Mulvale
Karen Kotyk	Dinah Martin	Karri Munn-Venn
Michael Krakowiak	Colette Martin	John Murray
Margret Kristjansson	Réjeanne Martin	Tania Natale
Ariel Kroon	Linda McFarlane	Betty Neelin
Julie Kucera	Maura McGrath	Terje Ness
Elaine Laberge	Manelle McInroy	Don Nicholls
Andre Laflamme	Rebecca McIntyre	Liz Nieman
Réal Lalande	Jim McIntyre	Marian Noll
Louise Lalonde	Janice McKean	Crystle Numan
Lynda Lange	Teresa McKerral	Tom. O.
Valentina Latorre	Sheila McKinley	Cecilia Oberholzer
Mackenzie Lawlor	Harriett McLachlan	Cassie Ogunniyi
David Lefsrud	Su McLeod	Vickie Oliver
Jane Lindsay	Joseph McMorrow	JOHN Olthuis
TJ Lips	Catherine McNally	Olusola Olufemi
Barbara Lloyd	Cheryl McNamara	Cara Orsini
Andrew Long	Kay Ann Meagher	Roberto Ortiz
Mary Ann Lopoukhine	Deborah Mebude	Marjory OUELLETTE
Bill Lord	Janice Meisner	Eric Pannike
Jessica Love	David Metcalfe	Emily Paradis
Debbie Lou Ludolph	Paul Miki	Linda Pearce
Meg Luxton	Sonia Millar	Alexis Pearson
Sister Wanda MacDonald	Eric Mills	Eugene PERABO
Marilyn MacDonald	Marlys Moen	Bill Pernitsky

Karen Perreault	Lori Ross, University of	Gemma Smyth
Marcus Peterson	Toronto	Veronica Snooks
Kenneth Peterson	Barbara Rother	Maureen P. Soloman
David Pfrimmer	Laurel Rothman	LloydSoloman
Very Rev. Bill Phipps	Kerry Rowland	Anne Felicite Stairs
Lee Piegrass	Catherine Russell	Philippe St-cyr
Marion Pollack	Maureen Ryan	Cara Steiner
Ashley Pollock	Henry Sak	MM Stolte
Beth Ponka	Amrit Sampalli	Jane Story
Pat Poole	Aneeta Saroop	Maxine Sturge
Cristina Popa	Monica Sarty	Shahina Suleman
Nellie Pozdzik	Ryan Sauer	Sara Surjadinata
Mary Ellen Prange	Alexander Sawatsky	Marvin Svingen
Teresa Prokopanko	Lyndon Sayers	James Swift
Dirka Prout	Heidi Schiele	Carol Sybenga
Paul Pynkoski	Shirley Schuurman	Debbie Tait
Margaret Pypker	J. Scott	Janice Tait
Edmond Ratelle	Lisbeth Scott	David Talbot
Aline Reid	Desmond Sequeira	Cathie Talbot
Gingras Réjeanne	Bob Settle	Tiffany Talen
Linda Reven	Tina Shapiro	Geneviève Tardif
Stephanie Reynolds	Rita Shaughnessy	Anne Taylor
Jasmine Rezaee	Susan Shaw	Bluma Teram
Gay Richardson	N Sheralam	Karin Terpstra
Sandra Ricketts	Donna Shire	Mary Teske
Helena Robb	Paul Shtogryn	Elaine Thomas
Bill Roberts	Arlene Simpson	Sally Tinker
John Mark Robertson	Edith Sinnema	Lisa Tremblay
Chelsea Robson	Harry Smaller	Marcelle Tremblay
Evellyn Rosales	Patricia Smiley	Zully Trujillo
Philip Rosen	Don Smith	Julia Tuininga
ANDERS ROSS	Bryan Smith	Christine Tulloch

David Tulloch	James Whaley
Dr. Lorna Turnbull, Professor, Faculty of Law, Robson Hall, University of Manitoba	Wannda White Reverend Jennifer Wildon
Kate Van	Stuart W. Williams
Paul Van Arragon	Anne Marie Williams
Rhea Van Breda	James Willis
Pieter Van der Leek	Philippa Wilson
Justin Van Oeveren	Desmond Wilson
John Van Strien	Ursula Witkowska
Gretchen and Gary VanArragon	JUDY YAP
Jacob Vanden Pol	Ammar Youzbashi
Fred Vander Sterne	Alexandra Zannis
Kathy Vandergrift	Jania Zapotoski
Paul Vaughan	Danny Zoetew
Katherine Verhagen Rodis	
Anna Vesala	
Louella Vincent	
Hendrika Vroege	
Fran Wallace	
Linda Walsh	
Heather Walt	
Gordon Walt	
Catherine Walther	
Rev. Robin Wardlaw	
Alie Warnes	
Lissa Warr	
Brad Wassink	
Jane Weeks	
Maria Weijs	
Gordon Wells	

